



# BULLETIN D'ANALYSE

## Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada  
Vol. 1, n° 8 (juin 1999)

N° 21-006-XIF au catalogue

### TENDANCES GÉOGRAPHIQUES DU BIEN-ÊTRE SOCIOÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS

*Robin P. Armstrong*

#### FAITS SAILLANTS

- ◆ Ce sont les collectivités des premières nations des Prairies et du Bouclier canadien qui vivent d'ordinaire dans les pires conditions sur le plan de l'instruction, de l'habitation, de l'emploi et du revenu. La situation des collectivités des régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique et du sud de l'Ontario est relativement bonne.
- ◆ De 1986 à 1996, les tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations n'ont guère évolué.
- ◆ Celles-ci paraissent mal intégrées à la société et à l'économie non autochtones qui les entourent, du moins si on parle d'une intégration réciproquement avantageuse. Sur le plan de l'emploi, du revenu et de l'habitation, les liens de corrélation sont ténus entre les collectivités des premières nations et les collectivités non autochtones avoisinantes.

#### Introduction

Une majorité d'Indiens inscrits au Canada font partie des quelque 900 petites collectivités des premières nations découpant un archipel de 5 000 kilomètres carrés dans le panorama canadien. Notre propos sera de répondre à quatre questions relatives au bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations :

1. Quelles sont les tendances géographiques actuelles du bien-être socioéconomique de ces collectivités?
2. Que font voir ces tendances comme éventuelles stratégies de développement socioéconomique s'offrant aux premières nations?



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

**Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi).

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Robin Armstrong, Rick Burroughs, Heather Clemenson et Aurelie Mogan.

Remerciements particuliers à :

Roland Beshiri, Cindy Heffernan, Louise Larouche et Lucie Pilon.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

©Ministre de l'Industrie, 1999.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

3. Ces tendances géographiques ont-elles évolué depuis 1986?

4. Comment les collectivités des premières nations se comparent-elles aux collectivités non autochtones avoisinantes?

Nous avons retenu quatre indicateurs de bien-être socioéconomique :

1. *Taux d'emploi* - proportion de la population âgée de 20 à 64 ans qui avait des emplois dans la semaine précédant le recensement (5 au 11 mai 1996);

2. *Revenu moyen* - revenu annuel moyen de toute provenance en 1995 dans le cas des particuliers ayant un revenu;

3. *Instruction* - proportion de la population de 20 à 64 ans ayant fait moins que la neuvième année dans toutes ses études (une proportion moindre indique un degré supérieur de bien-être socioéconomique d'une collectivité);

4. *Habitation* - nombre moyen de personnes par pièce (un nombre moindre indique un degré supérieur de bien-être socioéconomique d'une collectivité).

Nous nous sommes aidés des variables suivantes dans notre interprétation :

5. «*Mode de vie traditionnel*» - proportion de la population qui parle une langue autochtone au foyer. (C'est là une variable de substitution pour ce qui est du degré de préservation de la culture traditionnelle dans une collectivité des premières nations. Une proportion moindre n'indique pas *nécessairement* qu'une première nation subit l'assimilation, celle-ci ayant pu se doter d'une culture autochtone bien à elle qui a ensuite perdu de ses éléments traditionnels, et notamment la langue.)

6. *Structure démographique* - proportion de la population âgée de moins de 18 ans.
7. *Industrie primaire* - proportion de la population qui travaille dans l'industrie primaire (agriculture, pêche, chasse et piégeage, exploitation forestière et minière, et extraction pétrolière).

Les données de la présente étude viennent du Recensement de la population de 1996. Elles ont été agrégées au niveau des subdivisions de recensement (SDR) pour les Indiens inscrits et leurs ménages faisant partie de collectivités des premières nations. Aux fins de cette étude, nous avons défini ces collectivités comme des SDR constituant des réserves, des établissements, des «Indian Government Districts», des terres réservées ou des villages cris. Nous savons qu'une proportion appréciable des autochtones habitent en dehors des réserves, mais notre étude porte sur l'univers des «réserves». En 1996, Statistique Canada a recueilli des données dans 751 SDR des premières nations<sup>1</sup>, dont 260 comptant moins de 65 personnes ont été retranchées de l'ensemble de données, étant trop petites pour le calcul de certains de nos indicateurs. Ces petites collectivités représentaient seulement 2,5 pour cent de la population d'Indiens inscrits des collectivités recensées des premières nations. Il restait donc 491 collectivités pour notre analyse.

## **Typologie des collectivités des premières nations en 1996**

Nous avons rangé ces 491 collectivités dans trois groupes en fonction de nos indicateurs de bien-être socioéconomique. Il convient de noter que, si les collectivités d'un groupe vivent dans les mêmes conditions socioéconomiques de base, les aspects fondamentaux de la vie économique et sociale peuvent considérablement varier selon les collectivités membres.

### *Collectivités supérieures à la moyenne*

Il y a un groupe de 154 collectivités des premières nations qui se caractérise par des taux d'emploi et un revenu personnel relativement élevés. Les valeurs moyennes de ces variables pour les collectivités en question dépassaient de plus d'un écart-type<sup>2</sup> celles de l'ensemble des collectivités analysées. Les valeurs d'occupation des logements et de fréquence du degré d'instruction retenu (moins d'une neuvième année d'études) étaient inférieures à celles des autres collectivités, mais les moyennes se situaient à moins d'un écart-type de celles de l'ensemble des collectivités. Sur le plan géographique, on a constaté que les collectivités supérieures à la moyenne étaient le plus concentrées dans le nord du Québec, le centre et le sud de l'Ontario et en Colombie-Britannique, notamment dans la basse région continentale, les autres régions méridionales et le littoral de cette province (carte 1). On constatait par ailleurs que chaque province comptait une ou plusieurs de ces collectivités supérieures. Parfois, il y en

<sup>1</sup> Le dénombrement a été incomplet dans 77 premières nations, d'où l'absence de prise en compte de quelque 44 000 de leurs membres.

<sup>2</sup> L'«écart-type» est un indicateur statistique de variabilité. Dans une distribution normale de collectivités, 68 pour cent environ d'entre elles se situent à moins d'un écart-type de la collectivité moyenne. Ainsi, si une mesure relative à une collectivité s'écarte de plus d'un écart-type de la moyenne, cette collectivité diffère grandement de la collectivité moyenne.

avait relativement près de collectivités de «forte disparité». Les collectivités supérieures à la moyenne comprenaient environ 23 pour cent de la population d'Indiens inscrits dans cette étude.

### *Collectivités de «disparité moyenne»*

On peut le mieux décrire le plus nombreux des trois groupes (213 cas et environ 47 pour cent de la population) en disant que les conditions socioéconomiques des premières nations y sont moyennes, tout comme donc le degré de disparité pour les quatre indicateurs socio-économiques par rapport à la collectivité canadienne moyenne. Les collectivités dites de disparité moyenne présentaient des valeurs de faible instruction et de surpeuplement domestique un peu supérieures aux moyennes générales et des valeurs d'emploi et de revenu un peu inférieures. Elles étaient relativement prédominantes dans les Maritimes et dans le sud du Manitoba et de la Saskatchewan.

### *Collectivités de «forte disparité»*

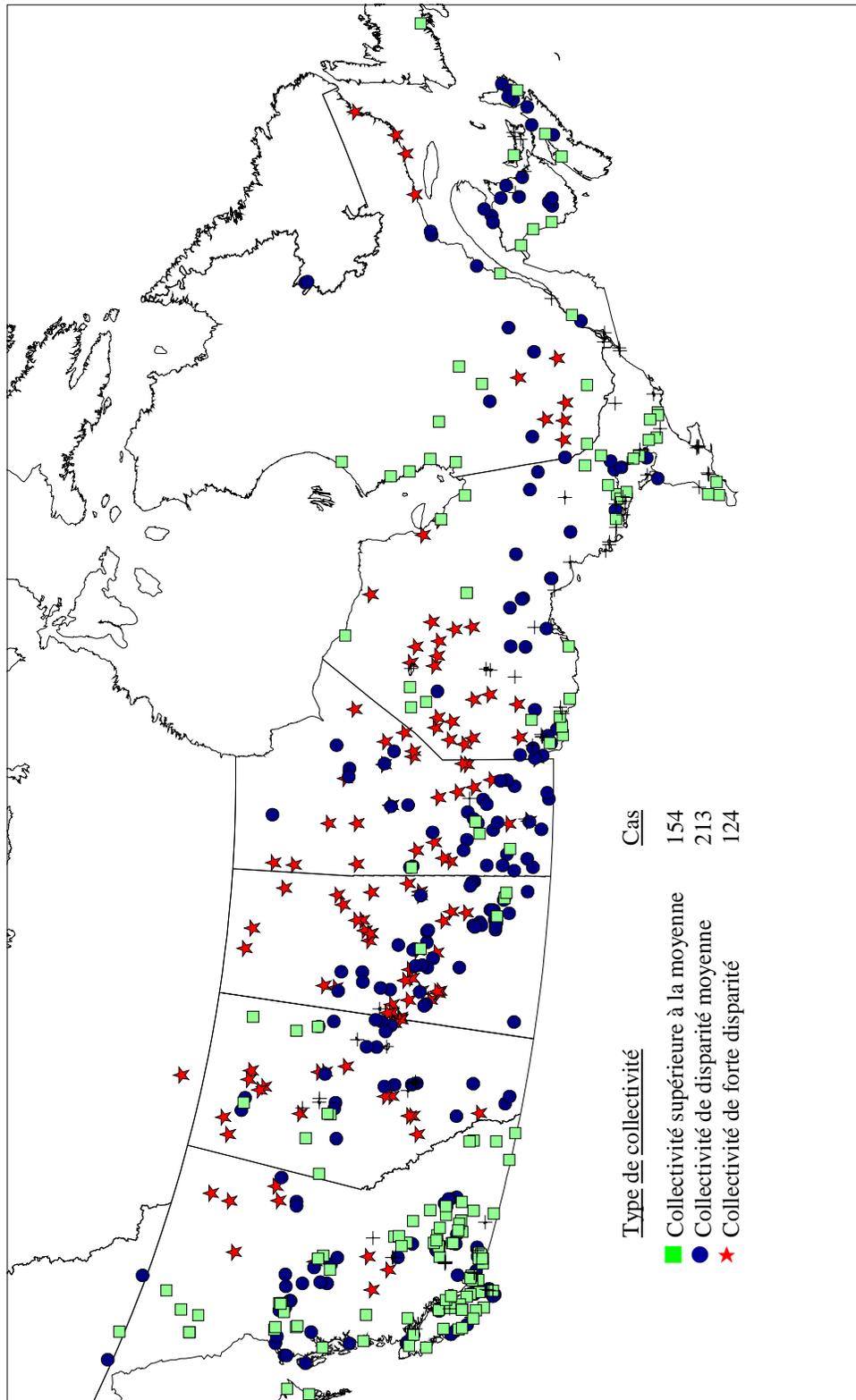
Le troisième groupe de 124 collectivités vivait dans des conditions inférieures à la moyenne (quatre variables considérées). Les valeurs moyennes de fréquence de la faiblesse de l'instruction et du surpeuplement domestique se situaient à plus d'un écart-type au-dessous des moyennes générales. Les valeurs moyennes d'emploi et de revenu étaient également bien inférieures aux moyennes de l'ensemble des collectivités. Les collectivités de «forte disparité» sont assez largement concentrées au centre du Québec, au nord-ouest de l'Ontario, au nord du Manitoba et de la Saskatchewan et dans toute l'Alberta. Près de 32 pour cent de la population d'Indiens inscrits faisait partie de collectivités de «forte disparité».

### *Quelle est la nature des tendances qui se dégagent de cette typologie?*

D'abord, les collectivités s'inscrivent dans un continuum du meilleur au pire pour les quatre indicateurs et notre division en trois groupes est quelque peu arbitraire, bien que chacun de ces groupes soit formé de collectivités offrant les mêmes valeurs pour nos indicateurs de bien-être socioéconomique. Les collectivités d'un même bien-être ne sont pas concentrées dans certaines régions (carte 1), mais présentent un certain nombre de tendances géographiques générales. Dans les Prairies et le Bouclier canadien, les conditions sont en général relativement médiocres. Dans les régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique et le sud de l'Ontario, on relève des concentrations de collectivités dont la situation socioéconomique est relativement bonne. On peut penser à un axe nord-sud pour la variation des conditions, mais on observe des enclaves de collectivités supérieures à la moyenne dans les régions septentrionales de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Carte 1

Typologie du bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations, 1996



## **Collectivités de développement socioéconomique**

Que font voir ces tendances comme éventuelles stratégies de bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations? Disons d'abord que les tendances générales semblent indiquer que la proximité de centres urbains ou de secteurs où les ressources abondent serait source d'avantages sur le plan du développement. C'est l'illustration que l'accès aux ressources et l'intégration au marché du travail des villes peuvent être deux voies de réussite. Par ailleurs, les liens de proximité entre certaines collectivités de «forte disparité» et certaines grandes agglomérations urbaines sont l'indice que le facteur géographique est loin en soi d'être le seul facteur déterminant de bien-être. Les collectivités doivent analyser et vaincre les obstacles qui peuvent leur bloquer ces voies de réussite. De même, le fait que plusieurs collectivités supérieures à la moyenne se trouvent dans des lieux défavorables évoque l'abondance des voies possibles de réussite socioéconomique.

Il y a d'autres facteurs non géographiques qui seraient à l'origine des différences socio-économiques. Les collectivités supérieures à la moyenne semblent avoir plus subi l'assimilation que les autres collectivités des premières nations. Le taux d'usage des langues autochtones au foyer n'est que de 10 pour cent dans ces collectivités contre 15 pour cent et 52 pour cent respectivement dans le cas des collectivités de moyenne et de forte disparité. En moyenne, seuls 38 pour cent des membres de ces collectivités supérieures sont âgés de moins de 18 ans, contre des proportions respectives de 43 pour cent et de 48 pour cent dans le cas des collectivités de moyenne et de forte disparité. Si on joint à ce facteur celui d'une plus grande instruction, on est porté à croire d'après le profil général des collectivités supérieures à la moyenne que l'adoption du mode de vie de la «majorité» peut constituer un modèle de réussite socioéconomique.

Toutefois, on doit porter son regard au-delà des tendances générales lorsqu'on cherche des explications. Dans un petit groupe de huit collectivités supérieures à la moyenne, dont sept sont des collectivités crie de la baie James, la population parle la langue autochtone au foyer dans une proportion de plus de 89 pour cent. Dans six autres collectivités supérieures à la moyenne, 35 pour cent à 75 pour cent de la population fait de même. Dans une faible partie des collectivités supérieures, 45 pour cent à 55 pour cent de la population a moins de 18 ans. Il semblerait donc qu'il existe plusieurs modèles de réussite socioéconomique. Il convient aussi de noter que la perte d'une langue autochtone n'est pas nécessairement synonyme d'absence d'une culture autochtone distincte. Les similitudes relatives entre les collectivités supérieures et la collectivité canadienne en général pourraient être bien plus superficielles qu'il n'y paraît.

## **Évolution du bien-être socioéconomique**

De 1986 à 1996, le taux d'emploi des Indiens inscrits a monté de 28 pour cent à 37 pour cent. Le degré d'instruction s'est également élevé. La proportion de la population ayant moins d'une neuvième année d'études est tombée de 45 pour cent à 29 pour cent et la proportion

ayant fait des études secondaires complètes ou des études postsecondaires incomplètes a augmenté, passant de 22 pour cent à 37 pour cent. Ce ne sont toutefois pas tous les indicateurs qui révèlent de tels progrès. L'habitation s'est légèrement détériorée et le pourcentage de logements comptant plusieurs personnes par pièce s'est accru, passant de 29 pour cent à 31 pour cent. La proportion de familles monoparentales est en hausse (de 24 pour cent à 26 pour cent) et le revenu annuel moyen en dollars constants de 1995, en baisse (de 12 900 \$ à 12 000 \$).

## **Tendances géographiques de l'évolution du bien-être des collectivités de 1986 à 1996**

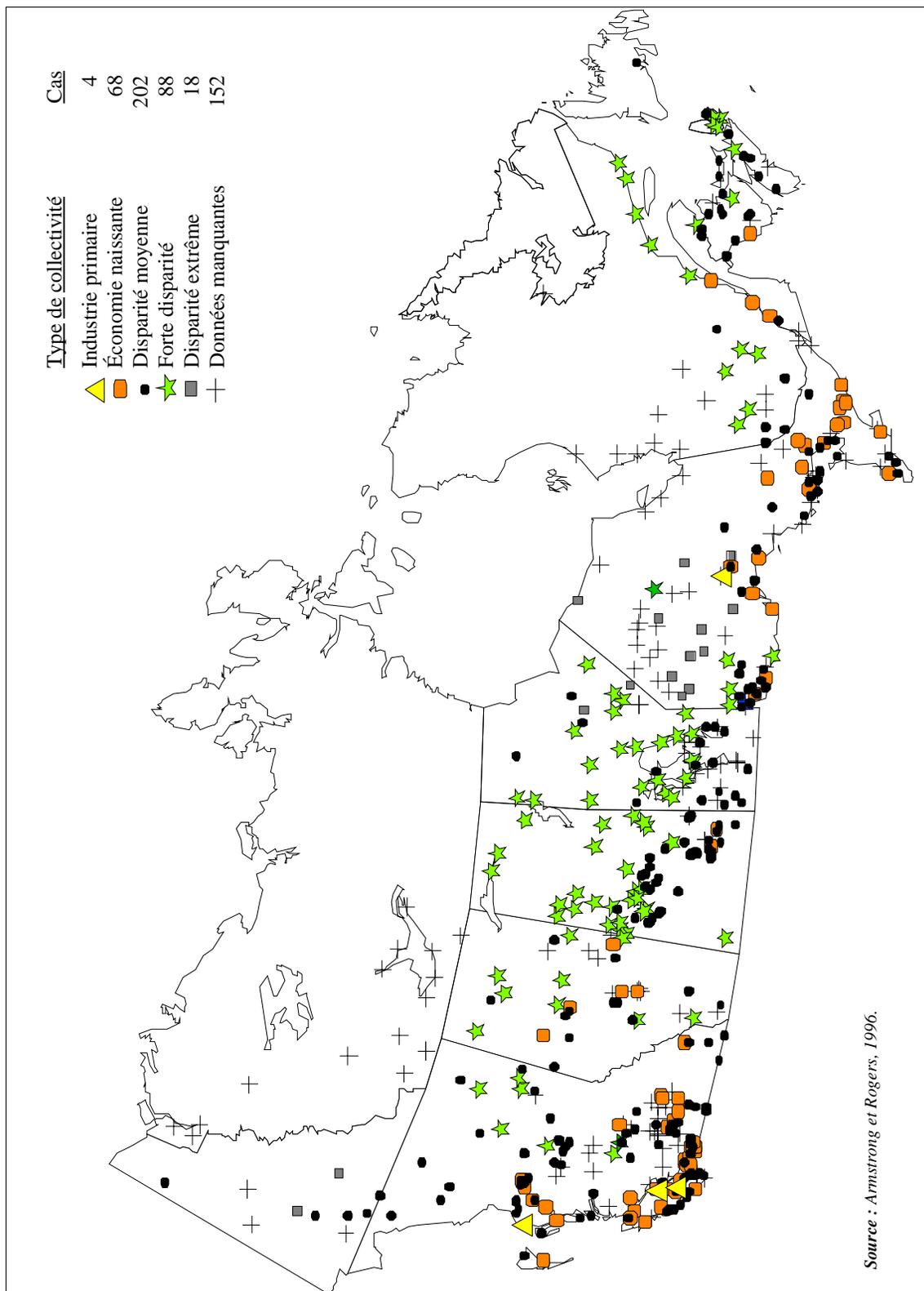
Dans quelle mesure les tendances géographiques du bien-être socioéconomique relatif ont-elles persisté ou évolué de 1986 à 1996 malgré les changements et les pressions évolutives de la dernière décennie? Bien des caractéristiques sont restées ce qu'elles étaient en 1986. (Il suffit de comparer la carte 1 à la carte 2. On notera que la seconde est tirée d'une analyse antérieure (Armstrong et Rogers, 1996); les catégories sont essentiellement les mêmes, mais sans être strictement comparables.) On peut voir que des conditions relativement médiocres persistent dans le nord-ouest de l'Ontario et le nord du Manitoba et de la Saskatchewan, tout comme peut encore subsister une situation relativement bonne dans le nord et le sud (le long de la frontière canado-américaine) de l'Ontario et la partie méridionale de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, on est porté à penser que les conditions relatives se sont dégradées au nord et au centre (région côtière) de la Colombie-Britannique et dans la partie centrale de l'Alberta et se sont peut-être améliorées dans les provinces de l'Atlantique et les enclaves isolées des régions septentrionales des provinces, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Québec.

## **Comparaison des collectivités des premières nations avec la population non autochtone**

À en juger par les statistiques agrégées, les inégalités socioéconomiques entre les collectivités des premières nations et la collectivité canadienne en général sont appréciables. En 1996, 29 pour cent des Indiens inscrits des réserves qui étaient âgés de 15 ans et plus avaient moins d'une neuvième année d'études et 36 pour cent avaient fait des études secondaires complètes ou au moins des études postsecondaires incomplètes. Pour la population canadienne en général, les pourcentages correspondants étaient de 12 pour cent et de 65 pour cent. De même, la population des réserves présentait un taux d'emploi (rapport population occupée-population totale) de 37 pour cent et un revenu annuel moyen de 12 245 \$, contre 59 pour cent et 25 196 \$ dans l'ensemble de la population canadienne. On relève en outre des écarts pour ce qui est des catégories de familles et de l'occupation des logements. Les familles d'Indiens inscrits des réserves sont deux fois plus susceptibles d'être monoparentales (26 pour cent contre 13 pour cent), et les probabilités que les logements autochtones soient surpeuplés sont plus de six fois supérieures (31 pour cent contre 5 pour cent).

Carte 2

Typologie des collectivités des premières nations, 1986



Source : Armstrong et Rogers, 1996.

## **Liens de corrélation avec les collectivités voisines**

On peut examiner la place que tiennent les collectivités des premières nations dans le panorama socioéconomique en voyant quel est le degré de corrélation entre les conditions socioéconomiques de ces collectivités et celles des collectivités non autochtones avoisinantes. Pour les trois variables du revenu, de l'habitation et de l'instruction, le rapport de corrélation était ténu entre la situation des collectivités des premières nations et celle des collectivités voisines. Il semblerait que les économies non autochtones locales n'ont qu'une faible influence sur le bien-être socioéconomique des premières nations.

## **Disparités locales**

Autre angle d'examen des conditions socioéconomiques des premières nations dans le contexte de l'économie non autochtone : on peut jauger les inégalités socioéconomiques entre les diverses collectivités des premières nations et les collectivités non autochtones locales. On peut s'attacher en l'espèce aux différences entre chaque collectivité des premières nations et la population non autochtone de la division de recensement correspondante. La carte 3 présente la répartition géographique des disparités. Le tableau qui s'en dégage semble indiquer un axe nord-sud dans la variation des inégalités par rapport à la population non autochtone, ainsi qu'une correspondance avec le territoire découpé par les «traités numérotés» (nord-ouest de l'Ontario, Prairies et petites parties du nord-est de la Colombie-Britannique et du sud des Territoires du Nord-Ouest)<sup>3</sup>.

## **Conclusions**

Si on examine les conditions socioéconomiques de 491 collectivités des premières nations, on constate que celles-ci peuvent se ranger dans trois groupes socioéconomiques selon un continuum du meilleur au pire sur le plan de l'instruction, de l'habitation, de l'emploi et du revenu. D'après les résultats, s'il n'y a pas de concentrations dans des régions, des tendances géographiques ne s'en dégagent pas moins. Ce sont les collectivités des Prairies et du Bouclier canadien qui vivent d'ordinaire dans les pires conditions. Les régions méridionale et côtière de la Colombie-Britannique se caractérisent, tout comme le sud de l'Ontario, par des concentrations de collectivités où la situation est relativement bonne. On peut évoquer une dichotomie nord-sud du bien-être socioéconomique, mais on voit des enclaves de collectivités supérieures à la moyenne dans les régions septentrionales de l'Alberta et du Québec et en Ontario. Ces collectivités se distinguent par un degré relativement bas d'usage des langues autochtones au foyer et par la proportion relativement modeste de leurs membres qui ont moins de 18 ans. On pourrait penser de prime abord que l'adoption d'un mode de vie non autochtone est le modèle de réussite socioéconomique à suivre, mais des exceptions comme

---

<sup>3</sup> La véritable explication pourrait n'avoir guère à voir avec les traités, mais plutôt avec les aspects géographiques du marché du travail.

celle des collectivités criées de la baie James, dont les membres parlent la langue autochtone au foyer dans une proportion de plus de 90 pour cent, sont l'indice que d'autres voies s'ouvrent peut-être au progrès socioéconomique.

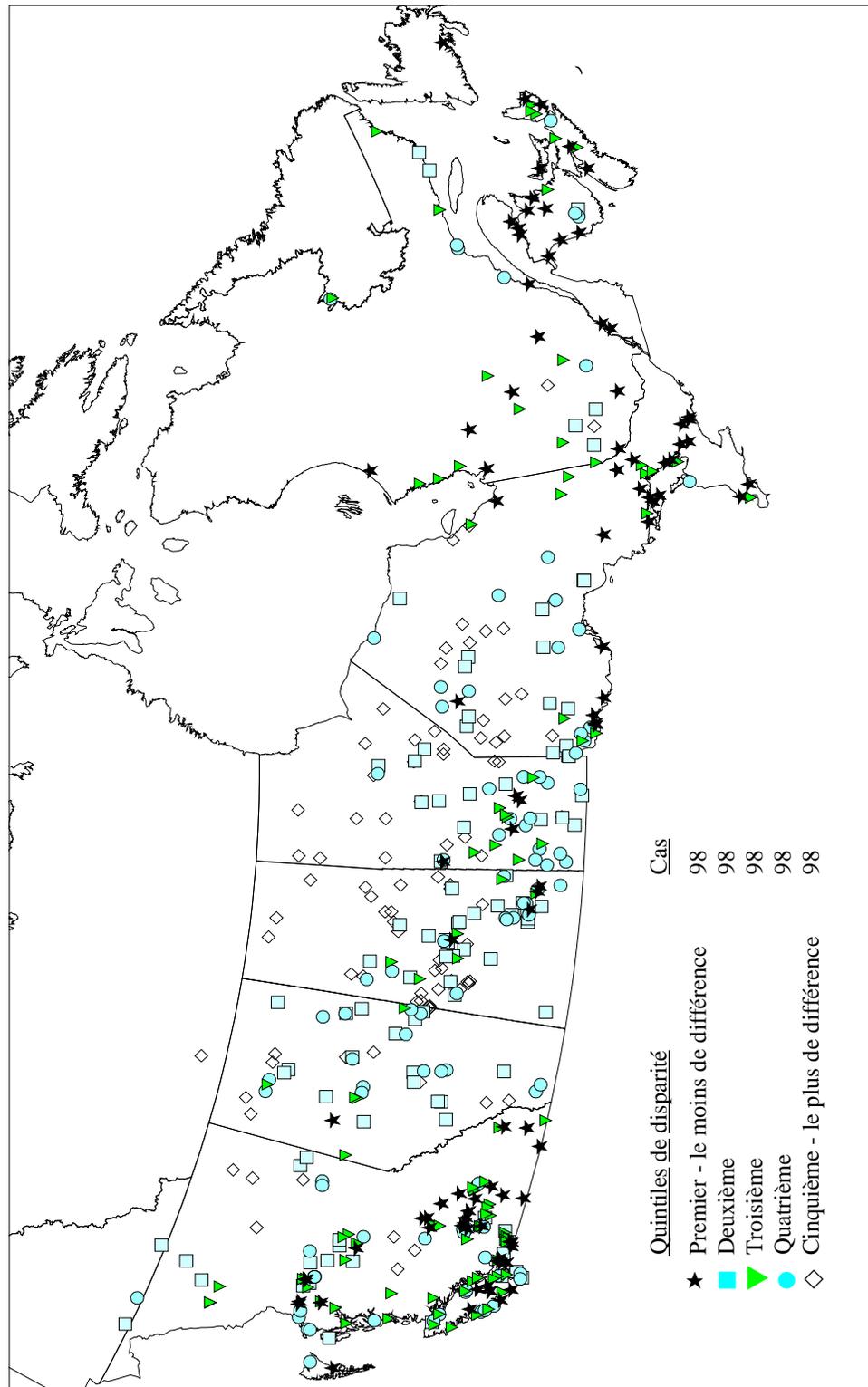
De 1986 à 1996, les tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations ont été hautement persistantes. La situation semble s'être relativement dégradée dans la région côtière de la Colombie-Britannique et relativement améliorée dans les provinces de l'Atlantique et dans des enclaves disséminées sur toutes les régions septentrionales des provinces, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Québec.

Disons enfin que les collectivités des premières nations paraissent mal intégrées à la société et à l'économie non autochtones qui les entourent, du moins si on parle d'une intégration réciproquement avantageuse. Il n'existe que des liens ténus de corrélation entre ces collectivités et les collectivités non autochtones avoisinantes sur le plan de l'emploi, du revenu et de l'habitation. Le tableau des inégalités par rapport aux populations non autochtones se caractérise par l'existence d'un axe nord-sud et d'une dichotomie présence-absence de traités. Les collectivités les mieux nanties des premières nations jouissent d'un bien-être socioéconomique qui correspond seulement à celui des populations non autochtones des régions les plus pauvres du Canada.

Les analyses quantitatives de conditions socioéconomiques n'apportent qu'une contribution restreinte à la quête de solutions. La dynamique des causes et des manifestations de la désintégration sociale d'un grand nombre de collectivités des premières nations est multiple et marquée par des interactions complexes. La situation individuelle des collectivités est encore plus difficile à appréhender à cause de facteurs géographiques uniques et d'un passé propre de contacts, de résistances, d'échanges et d'interactions. Il reste qu'une démarche typologique et d'autres éléments d'analyse quantitative peuvent constituer un point de départ utile dans la recherche de solutions. En regardant les caractéristiques des divers types de collectivités des premières nations, qu'il s'agisse de la langue ou de la structure par âge, on peut se faire une idée des facteurs favorables ou défavorables au développement socioéconomique. On peut également cerner ces facteurs en examinant en détail les exceptions dans les données de SDR. L'exception que représentent les collectivités criées de la baie James est l'indice que des voies multiples s'ouvrent au développement. On peut aussi relever utilement des exceptions pour ensuite leur consacrer une étude de cas. Deux exemples illustrent l'intérêt possible d'une telle recherche. D'abord, l'examen des «valeurs aberrantes» nous indique que la collectivité Skeetchestn de Colombie-Britannique présente un taux d'occupation de ses logements exceptionnellement bas. L'amélioration de l'habitation constitue une priorité pour cette première nation. Skeetchestn a des façons d'agir que l'on peut étudier et faire connaître aux autres premières nations (MAINC, 1997: 77-80). Une autre collectivité d'exception, la collectivité terre-neuvienne Miawpukek, vit mieux que la collectivité non autochtone avoisinante. Miawpukek vise à l'autosuffisance par un développement économique intégré qu'éclairent les valeurs traditionnelles (MAINC, 1997: 17-20). On pourrait tirer encore plus d'enseignements d'études de cas intensives.

Carte 3

Inégalités entre les collectivités des premières nations et les collectivités non autochtones avoisinantes



## **Bibliographie**

Anderson, Robert B. (1997), «Economic Development among First Nations: A Contingency Perspective», thèse de doctorat en géographie, Université de la Saskatchewan, Saskatoon (Canada).

Armstrong, Robin, et Rogers, Tim (1996), «A First Nations Typology: Patterns of Socio-Economic Well-Being», rapport de recherche, Ottawa : Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mars 1996.

FCRR (1996), «La Nouvelle Économie Rurale: Choix et options - un projet de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale», site Web de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale, 24 juillet 1996. (<http://artsci-ccwin.concordia.ca/socanth/crrf/prosp5.html>)

MAINC (1997), *Pratiques efficaces des Premières nations : l'art de faire des choses dans les collectivités, les entreprises et les organisations autochtones*, Ottawa : Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, juin 1997.

Sloan, Pamela, et Hill, Roger (1995), *Corporate Aboriginal Relations: Best Practice Case Studies*, Hill Sloan Associates Inc., Toronto.

Reimer, Bill, et Trott, Chris, avec la collaboration de C. Croxen, M. Hayes, J. Perzow et A. Woodrow (1997), «Economic Integration and Isolation of First Nations Communities - Report I: An Exploratory Review for the Canadian Rural Restructuring Foundation», Montréal : Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia, décembre 1997.

## **Remerciements**

Heather Tait et Arlene Jamieson ont préparé les spécifications d'extraction pour ensuite retirer les données d'intérêt de la base de données du recensement de 1996. Andrea Hooker a dressé les cartes qui figurent dans le présent article.

**Bulletins d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada** (n° 21-006-XIF au catalogue)

Robert Mendelson et Ray D. Bollman

«Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 90»  
(Vol. 1, n° 1)

Robert Mendelson

«Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine»  
(Vol. 1, n° 2)

Robert Mendelson

«La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada»

(Vol. 1, n° 3)

Jeff Marshall et Ray D. Bollman

«Les régimes de dépense des ménages ruraux et urbains, 1996»

(Vol. 1, n° 4)

Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams

«À quelle distance se trouve le plus proche médecin?»

(Vol. 1, n° 5)

Ray D. Bollman

«Les facteurs associés à la croissance économique locale»

(Vol. 1, n° 6)

Margaret Thompson-James

«Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux»

(Vol. 1, n° 7)

Robin P. Armstrong

«Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des premières nations»

(Vol. 1, n° 8)

**Tableau 1 : Certaines caractéristiques de la population autochtone<sup>1</sup> et non autochtone selon la taille du secteur de résidence, Canada, 1996**

	Taille du secteur de résidence					Total
	Secteur rural <sup>3</sup>			Secteur urbain <sup>3</sup>		
	Population dans les réserves <sup>2</sup> (y compris population urbaine)	Population rurale non agricole hors des réserves	Population rurale agricole hors des réserves	Régions métropolitaines de recensement <sup>4</sup> (composante urbaine excluant la banlieue rurale)	Population urbaine (hors des régions métropolitaines de recensement)	
<b>Taux de chômage</b>						
Population autochtone	28,8	23,8	6,0	21,3	23,9	24,0
Population non autochtone	12,6	12,1	2,2	9,3	10,5	9,8
<b>Revenu moyen (pour les personnes qui déclarent un revenu)</b>						
Population autochtone	12 262	16 755	17 333	17 087	17 319	15 699
Population non autochtone	23 309	23 311	21 943	26 786	23 707	25 414
<b>Pourcentage des personnes qui n'ont pas terminé l'école secondaire<sup>5</sup></b>						
Population autochtone	64,4	57,3	48,1	46,3	51,0	54,9
Population non autochtone	34,7	41,6	43,6	31,0	38,7	34,9
<b>Pourcentage des personnes qui ont terminé l'école secondaire mais qui n'ont pas suivi d'études postsecondaires<sup>5</sup></b>						
Population autochtone	6,0	9,0	12,9	11,3	11,0	9,3
Population non autochtone	12,4	15,4	16,1	15,4	15,6	15,5
<b>Pourcentage des personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles<sup>5</sup></b>						
Population autochtone	20,4	24,9	30,6	29,7	27,0	25,4
Population non autochtone	43,0	36,0	33,4	44,2	37,8	41,0

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1996.

<sup>1</sup> Il existe plusieurs façons de définir la population autochtone au Canada. Les données présentées ici concernent les personnes qui se sont identifiées comme faisant partie d'au moins un groupe autochtone, c.-à-d. Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou les personnes ayant déclaré être un Indien inscrit ou un Indien des traités, et/ou les personnes appartenant à une bande indienne ou à une première nation. Le recensement de 1996 fournit également de l'information sur les personnes ayant une origine ethnique ou une ascendance autochtone. Selon les besoins, la population autochtone peut être définie à partir des données sur l'identité, ou à partir des données sur l'origine ethnique/l'ascendance.

<sup>2</sup> En 1996, 77 réserves et établissements indiens n'ont été que partiellement dénombrés. La population estimée de ces régions était de 44 000 habitants. Ces personnes ne sont pas incluses dans le présent tableau.

<sup>3</sup> Par population rurale, on entend les personnes qui vivent à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus. Par population urbaine, on entend les personnes qui vivent dans les centres de 1 000 habitants ou plus.

<sup>4</sup> Une région métropolitaine de recensement compte un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants ainsi que toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 pour cent de la population active travaille dans le noyau urbain.

<sup>5</sup> Pour les personnes âgées de 15 ans et plus qui ne fréquentent pas l'école.